



Ouagadougou, le **02 AOÛT 2024**

N°2024 /MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public, que la **République Fédérative du Brésil**, offre au titre de l'année académique 2024-2025, des **bourses d'inscription (inscription sans allocations mensuelles)** à travers le **Programme Etudiant-Convention Premier Cycle d'Enseignement Supérieur (PEC-G)**.

2. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout bachelier de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « **assez bien** » ($\geq 12/20$) ;
- avoir au moins une **moyenne $\geq 12/20$ en français** à l'examen du baccalauréat ;
- être âgé de **18 ans au moins** au 31 décembre 2024 ;
- ne pas avoir un visa ou un permis de séjour pour le Brésil, à l'exception d'un visa touristique ;
- ne pas avoir un père ou une mère brésilienne ;
- justifier d'une capacité financière pour les frais de subsistance durant les études (au moins 300 dollars américain par mois) ;
- s'engager à revenir au Burkina Faso après les études.

3. Procédure de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'Ambassade de la République Fédérative du Brésil au Burkina Faso sise à Ouaga 2000 **jusqu'au 23 août 2024**.

Les informations complémentaires relatives audit programme sont disponibles à travers le lien : <https://www.gov.br/mre/en/subjects/culture-and-education/educational-themes/study-opportunities-for-international-applicants/pec-g/pec-g-selection-process#notice>.

Toute question peut être envoyée à l'adresse électronique suivante :
brasemb.uagadugu@itamaraty.gov.br .

4. Compléments de bourses de l'Etat burkinabè

Les bacheliers de la session de 2024 du baccalauréat de nationalité burkinabè, retenus dans le cadre de ce programme d'études en République Fédérative du Brésil, peuvent bénéficier du complément de bourse de l'État Burkinabè pour les domaines de formation suivants :

- Aéronautique ;
- Informatique et Technologies ;
- Énergie ;
- Agriculture ;
- Nucléaire ;
- Ingénierie automobile.

Le nombre de bourses est de cinq (05)

Peut faire acte de candidature pour les compléments de bourses, tout **étudiant de nationalité burkinabè attributaire de la bourse d'inscription de la République Fédérative du Brésil** et remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire du diplôme du baccalauréat de la **session de 2024**, avec au moins la **mention «bien» ($\geq 14/20$)** ;
- ne pas être âgé de plus de **22 ans révolus au 31 décembre 2024**.

**P/le Ministre et par délégation
Le Secrétaire général**

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

